

Adhésion : ☐ individuelle ☐ familiale
☐ Hip-Hop ☐ Théâtre ☐ Danses Bollywood

QF : ☐ Autre :



Fiche d'inscription et d'adhésion enfant 2026/2027



Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / Age :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Nombre de frères et sœurs : Ages :

N° d'allocataire : ☐ CAF ☐ MSA



INFORMATIONS SUR LES RESPONSABLES LÉGAUX

- **Responsable 1 :**
 - Nom & Prénom :
 - Lien avec l'enfant :
 - Adresse (si différente) :
 - Code postal : Ville :
 - Téléphone fixe et portable : /
 - Téléphone professionnel :
 - Email :
 - Profession :
- **Responsable 2 :**
 - Nom & Prénom :
 - Lien avec l'enfant :
 - Adresse (si différente) :
 - Code postal : Ville :
 - Téléphone fixe et portable : /
 - Téléphone professionnel :
 - Email :
 - Profession :

Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles (RGPD) et pour exercer vos droits, reportez-vous à notre site :

www.csc-orthes.fr

Informations:

Informations complémentaires (problèmes de santé, régimes et allergies alimentaires, difficultés...) :



Autorisation parentale:

J'autorise le Centre Socioculturel à utiliser l'image de mon (mes) enfant(s) ou moi-même (photo, vidéo) dans le cadre de ses publications et sur tous supports papier et internet (site du Centre, presse, réseaux sociaux etc.)

☐ Oui ☐ Non

En cas de besoin, j'autorise les responsables du Centre Socioculturel d'Orthez à faire appel aux services d'urgences (SAMU, etc.) et de prévenir le responsable légal.

☐ Oui ☐ Non

Précisions pour l'atelier Hip-hop:

- Pour les 4-6ans (baby): la présence d'un adulte à proximité immédiate et obligatoire pendant l'atelier.
- Hip-Hop enfants: l'adulte responsable doit amener et venir chercher l'enfant sur les lieux de l'activité

En cas d'impossibilité du responsable légal, personnes autorisées à venir chercher l'enfant et à prévenir en cas d'urgence:

Nom/Prénom : Adresse : Tél : Lien avec l'enfant :

..... / /
..... / /

Signature du responsable légal:

Attention:

Cette inscription sera définitive à compter du rendu de cette fiche complétée et signée et du règlement. Toute demande de remboursement sera examinée au cas par cas par la direction et soumis à son accord.

Je soussigné(e), M. / Mme

.....

Responsable légal de l'enfant (nom, prénom)

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Date: Signature du responsable légal:

Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles (RGPD) et pour exercer vos droits, reportez-vous à notre site :

www.csc-orthes.fr

FICHE SANITAIRE DE LIAISON
DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES

MEDICAMENTEUSES

AUTRES (animaux, plantes, pollen) :

Précisez :

☐ oui ☐ non
☐ oui ☐ non
☐ oui ☐ non

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser ☐ oui ☐ non

.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :



ACTIVITES POUR MINEURS

Règlement Intérieur

2026/2027

2026/2027

*** Les ateliers sont animés de septembre à juin (hors vacances scolaires)**

Le nombre de participants par groupe est limité pour des raisons de sécurité et de qualité de travail.

*** L'inscription aux ateliers est un engagement sur l'année scolaire :**

- ✓ Tout débutant a la possibilité de s'inscrire à l'Accueil pour une seule séance d'essai.
- ✓ Tout participant inscrit s'engage à être assidu aux cours afin de faciliter la progression du projet tout au long de l'année, projet qui se conclut par un spectacle ou une exposition.
- ✓ Toute absence devra être signalée à l'animateur ou au Centre Socioculturel (au 05 59 69 35 78 ou contact@csc-orthez.fr). Une liste de présence est tenue et en cas d'absences répétées non justifiées, le Centre Socioculturel prendra contact avec la famille.

*** L'inscription définitive est validée après réception des dossiers COMPLETS :**

- ✓ de la fiche d'inscription complétée et signée (Foyer/Atelier/Séjour)
 - ✓ de la fiche sanitaire de liaison complétée et signée (des photocopies du carnet de santé sont acceptées pour la partie « vaccinations » et « maladies »)
 - ✓ du certificat médical obligatoire d'aptitude pour les activités physiques (ex Danse Hip Hop, natation,...)
 - ✓ du paiement de l'adhésion et de l'activité
- A défaut, le participant concerné est inscrit sur une liste d'attente, au risque de ne plus avoir de place.

*** Responsabilités de l'animateur d'activité et des parents :**

L'ANIMATEUR DE L'ACTIVITE EST RESPONSABLE DES PARTICIPANTS
EXCLUSIVEMENT PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'ATELIER.

**LES PARENTS SONT SEULS ET UNIQUES RESPONSABLES
AVANT LE DEBUT ET DES LA FIN DE L'ATELIER.**

Il leur appartient de s'assurer que les cours ont bien lieu avant de laisser leur enfant mineur seul. Pour rappel, la présence permanente pendant les cours de Baby Hip Hop d'un adulte responsable de l'enfant est obligatoire.

Le Centre Socioculturel décline toute responsabilité pour les participants mineurs non accompagnés portés absents lors de l'appel. Les animateurs d'activités et le Centre Socioculturel ne pourront donc en aucun cas être tenus pour responsable de quelque incident que ce soit, qui se produirait EN DEHORS de son temps d'atelier.

En cas d'absence de l'animateur de l'activité : le Centre Socioculturel se chargera de vous prévenir dans les meilleurs délais par téléphone, mail. En cas d'impossibilité de dernière minute un affichage sera posé sur la porte de la salle d'activité.

Il fera également tout son possible pour que le cours soit récupéré ultérieurement.

*** Modalités de paiement :**

Le paiement se compose de :

- ✓ l'adhésion obligatoire à l'association « Centre Socioculturel d'Orthez » permettant de participer à toutes les activités du Centre (frais de personnel d'accueil et d'encadrement, matériel mis à disposition, assurance, ...). Elle peut être individuelle ou familiale (pour le Baby Hip Hop).
 - ✓ de la participation à l'activité qui peut se faire sous forme :
 - * d'un paiement du montant annuel,
 - * ou de 3 chèques, libellés au nom du « Centre Socioculturel d'Orthez » qui seront encaissés en octobre, janvier et mars.
- Le paiement en espèces est aussi possible, ainsi qu'avec les Tickets Loisirs délivrés par la Mairie d'Orthez.

Toute demande de remboursement sera examinée au cas par cas par la Direction et soumise à son accord.

Les difficultés financières ne devant pas être un frein à la participation aux activités socioculturelles, les familles sont invitées à prendre contact avec l'Accueil et le Service Enfance Famille du Centre Socioculturel afin d'étudier des possibilités de financement avec nos partenaires.

Centre Socioculturel d'Orthez
2 rue Pierre Lasserre – 64300 ORTHEZ

Tél. : 05 59 69 35 78 – contact@csc-orthez.fr - [Facebook](https://www.facebook.com/cscjeunesorthez) csc jeunes orthez